



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Institut du Sahel

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

L'Institut du Sahel (INSAH/CILSS) est une des institutions spécialisées du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) chargée de coordonner, harmoniser et promouvoir les actions de recherche agro-socio-économique et sur la population / développement dans les Etats membres du CILSS.

Pour conduire son programme collaboratif CILSS-CEDEAO-UEMOA, l'INSAH/CILSS recherche des candidatures de personnes qualifiées et expérimentées pour le recrutement d'un (e) **Expert en Biosécurité et Politique semencière qui sera basé à Bamako (Mali)**.

I. Justification

L'application des biotechnologies peut aider, de manière significative, à faire face à plusieurs contraintes qui pèsent sur le secteur agricole ouest africain et sahélien.

En effet la biotechnologie moderne connaît de nos jours plusieurs applications dans l'agriculture. C'est le cas du développement sans précédent des plantes génétiquement modifiées.

Mais malgré les avancées énormes dans la gestion des génomes, des préoccupations demeurent quant à la méconnaissance des effets néfastes potentiels de l'utilisation des produits génétiquement modifiés sur la santé humaine et sur l'environnement.

La 37^{ème} session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue à Banjul (Gambie) avait demandé au CILSS de prendre les dispositions idoines pour l'informer des questions relatives aux organismes génétiquement modifiés (OGM) afin que les Etats membres puissent prendre des décisions appropriées en conséquence.

La 38^{ème} session de ce Conseil des Ministres des pays du CILSS tenue en novembre 2003 à Nouakchott a elle aussi recommandé au CILSS d'entreprendre des investigations plus approfondies dans le domaine des OGM. Ainsi, un l'état des lieux de la réglementation et des directives pour l'autorisation de la circulation des OGM dans le Sahel a été réalisé et a fourni des indications précises devant conduire à la mise en place au niveau sous régional d'un dispositif de réglementation et de contrôle.

Suite à la Conférence Ministérielle des pays de l'espace CEDEAO sur la biotechnologie, tenue du 21 au 24 juin 2005 à Bamako (Mali), un plan d'actions pour le développement des biotechnologies et la mise en place d'une approche régionale pour la biosécurité est adopté en 2007 dans l'espace CEDEAO. Le CILSS est responsabilisé comme Agence d'exécution déléguée pour le volet biosécurité.

